

MAIRIE d' EPEGARD

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 mai 2014 à 19 heures 15

Présents : Mr Guerout, Mme Pottier, Mrs Demare, Bessin, Enault, Mme Groud, Mr Lamy, Mmes Maczuha, Durand, Mr Allais, Mme Turpin, Mr Mariel.

Excusés : Mr Payan (pouvoir à Mr Demare), Mme Lejeune (pouvoir à Mme Maczuha), Mr Maupas (pouvoir à Mr Guerout).

➤ Commissions thématiques intercommunales

Monsieur le maire informe qu'il a été décidé lors de l'installation du conseil communautaire du 15 avril dernier, conformément à l'article L 5211-40-1 du code général des collectivités territoriales, d'ouvrir les commissions thématiques aux conseillers municipaux.

Monsieur le maire expose qu'il y a lieu de désigner deux conseillers pour intégrer une commission de leur choix. Chacun d'eux doit formuler 3 options parmi les 11 commissions thématiques créées.

Après délibération, le conseil désigne :

- **Éric MARIEL** (*voirie ou assainissement ou déchets*)
- **Sylvie TURPIN** (*aménagement du territoire ou enfance ou jeunesse*)

➤ Création d'un espace cinéraire dans le cimetière communal

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de création d'un espace cinéraire dans le cimetière communal.

Cet ensemble serait composé d'un banc, d'une stèle et jardin du souvenir pour dispersion et de 4 caveaux pour les urnes.

Après délibération le conseil municipal donne son accord pour ces travaux et confie l'opération à l'entreprise de Pompes Funèbres LHUILLIER,
2 rue du Général de Gaulle 27110 Le Neubourg, pour un montant hors taxes de 3 531,67 €.

Le conseil municipal sollicite pour cette création une aide financière au titre de la réserve parlementaire.

➤ Elagage des tilleuls rue René Lothon

Monsieur le maire présente deux devis pour l'élagage de 16 tilleuls rue René Lothon.

Après délibération, le conseil confie les travaux à l'entreprise NBE, 16 rue de la forge 27170 Ecardenville la campagne pour un montant TTC de 960,00 €.

➤ Abri bus rue du bout de la ville

Monsieur le maire informe le conseil que par l'intermédiaire du Conseil général, la commune peut bénéficier d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police « radars automatiques » pour des abris voyageurs.

Considérant, que pour répondre à une meilleure répartition des points de ramassage du transport scolaire dans la commune, il est nécessaire de réaliser un point d'arrêt supplémentaire rue du bout de la ville,

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Sollicite la création d'un point d'arrêt pour le transport scolaire rue du bout de la ville.

- Décide la construction d'un abri bus en maçonnerie et confie les travaux à l'entreprise GOUEL David 27110 Le Troncq pour un montant hors taxes de 2 975,00 €.

- Charge M. le Maire de déposer la demande de subvention auprès du Conseil général au titre des amendes de police « radars automatiques ».

- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

➤ **Vente table de réunion**

Monsieur le maire propose au conseil municipal, suite à l'acquisition d'une table de réunion de plus grande dimension, de vendre la précédente table à une autre collectivité.

Après délibération, le conseil municipal, décide

- la vente de l'ancienne table de réunion (acquise en 1992) à la Commune de VILLETES pour un montant de 200,00 €.

➤ **Abri bus : demande de subvention au titre de la réserve parlementaire**

Considérant, que pour répondre à une meilleure répartition des points de ramassage du transport scolaire dans la commune, il a été décidé de solliciter la création d'un point d'arrêt supplémentaire rue du bout de la ville ;
Considérant que les travaux sont confiés à l'entreprise GOUEL David pour un montant hors taxes de 2 975,00 € ;
Considérant la demande de subvention auprès du conseil général au titre des amendes de police ;

Le Conseil municipal, après délibération et à l'unanimité :

- Charge M. le Maire de déposer la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire.

- Autorise M. le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

➤ **Proposition de membres pour la CCID**

Monsieur le maire expose que suite au renouvellement du conseil municipal il y a lieu de constituer une nouvelle commission communale des impôts directs. Celle-ci est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants nommés par l'administration des finances publiques. A cet effet il convient de lui adresser une liste de 12 noms pour les titulaires et 12 noms pour les suppléants, afin que l'administrateur général exerce son choix.

Après délibération le conseil propose les noms suivants :

TITULAIRES

DEMARE Pascal
MARIEL Éric
ENAUULT Patrick
DOURDOIGNE Erick
HEULLANT Jean-Pierre
TURPIN Sylvie
LOTHON Guy
BELLENGUEZ Éric
DURAND Chantal
LAMY Reynald

LOTHON Jean-Claude
FERCOQ Mickael

SUPPLEANTS

LETAILLEUR Jean-Pierre
MAUPAS Fabrice
MARIEL Maurice
LUCAS Maurice
PAYAN Jean-François
GIBERT Daniel
CUDORGE Jean-Louis
LEJEUNE Christine
ALLAIS David
BESSIN David

BOSSUYT Pierre-Edouard
VANHEULE André

➤ **Questions diverses**

- Monsieur le maire informe le conseil de deux dossiers d'enquête publique consultables en mairie :

- Epandage issu de l'unité de méthanisation du Neubourg depuis le 05 mai
- Installation d'éoliennes à St Meslin du Bosc et Tourville la campagne (enquête ouverte à partir du 19 mai prochain)

- Mr David ALLAIS remercie le conseil pour l'aide apportée au comité des fêtes

- FIN DE SEANCE -

